



# Une Lanterne N°389

Extraits du Livre de Simon Buttica, docteur en théologie, professeur des traditions anciennes chrétiennes : « *Avant le péché originel* » (2022) N° 5

Si Paul était le représentant des réflexions de la première génération chrétienne influencée par la culture hellénistique, Matthieu nous donne le point de vue de la seconde génération, et d'une communauté très marquée encore par ses origines juives. Et si le premier faisait un usage abondant du vocabulaire lié au mot « péché » qu'exprime le mot grec *hamartia*, rien de tel chez le second. De même, si Paul parlait plutôt du péché comme d'une puissance faisant main basse sur la vie des humains et les éloignant de Dieu, Matthieu s'attarde sur les actes concrets commis personnellement que nous appelons « les péchés ». Cet évangéliste totalise 3 emplois du verbe « pécher » (*hamartanô*) et 7 du mot « péché », dont 6 au pluriel, soit dix fois à peine le vocabulaire lié à *hamartia* (*péché*), contre 59 dans les lettres de Paul et 173 dans tout le N. Testament. En fait, Matthieu va privilégier un autre vocabulaire, celui de *la dette*, c.à.d. de la transaction entre créancier et débiteur, pour caractériser la situation dans laquelle se trouve qui pêche face à son Dieu.

Cela commence par cette prière donnée dans « le Sermon sur la Montagne », le Notre Père. On ne trouve pas cette prière dans Marc. Elle est commune à Matthieu et à Luc. Mais Luc use de son propre vocabulaire, celui du « pardon » des péchés, des offenses, alors que Matthieu, lui, donne : « Remets-nous (solde-nous) nos dettes, comme nous les remettons (soldons) à nos débiteurs ». Il emprunte au vocabulaire économique de la remise des dettes, de leur remise, qui, lui, est d'origine sémitique. Tel est l'univers de sens que convoque cet évangéliste pour imaginer le statut dans lequel dérape le pécheur.

À la différence du « péché », la « dette » implique une relation entre deux personnes et suggère un rapport de dépendance. Pire, la dette implique une mort sociale et une perte de liberté que l'endettement pouvait entraîner à cette époque. En effet, dans l'Antiquité, l'insolvabilité faisait planer une mise en prison et un asservissement total. Pour Matthieu la dette évoque l'étau de la culpabilité qui saisit le pécheur à la gorge. Mais en contrepoint, la Bible connaît des occasions où la dette pouvait être remboursée ou annulée. Qui dit « dette » fait donc aussi émerger l'espérance de l'acquittement. Ceci se trouve dans la Loi juive, avec la fête du Jubilé. Le livre du Lévitique, § 25, prévoit ainsi, de manière périodique, l'effacement de la dette : une année sabbatique où l'on remettait les compteurs à zéro. Cela protégeait les propriétaires surendettés et libérait les débiteurs tombés en servitude. Il existait aussi cette notion biblique du « Goël », qui payait la dette, la *rachetait* (souvent un membre de la famille) pour sauver le débiteur et l'affranchir de sa mise en prison ou de son rejet social. Dieu est donc présenté par Matthieu comme le « racheteur » (le Goël) de celui dont l'existence est aliénée. Mais il emploie le « nous » (remets-*nous* !). Le péché perturbe les rapports avec Dieu, non seulement du pécheur mais de l'ensemble social. C'est finalement l'humanité qui est en dette face à Dieu dans la Bible qui parle de péché collectif, de dette collective. Une amnistie s'impose. Le sacrifice est alors le mécanisme antique pour remettre l'endettement provoqué par le péché. On parlera donc de « sacrifice pour le péché ». Mais avec Jésus tout change. La parabole de Mt 18 est éclairante : Le débiteur fait appel à la patience du maître, et ce dernier, ému à ses entrailles, remet la dette. Il n'y a ni repentir, ni acte de contrition qui pourrait avoir un rôle de la part du débiteur. Avec Jésus, la miséricorde du maître est primordiale : finis les sacrifices, nous passons dans le monde de l'amour, de la gratuité du pardon, sans condition... qu'il nous reste, même pas à demander, mais, le plus difficile, à accueillir !!! (à suivre)

**Homélie 16° dimanche** (d'après Mt 13, 24 - 30)  
(le 23 : 10h30 à Fontcouverte)

Dimanche dernier, nous lisions la parabole du Semeur. Aujourd'hui, c'est un peu la suite, avec celle de l'ivraie et du bon grain. Résumons-la. Alors qu'un homme vient de semer du bon grain, pendant la nuit, un ennemi vient y mêler des graines de mauvaise herbe. (Le terme grec est « zizania » qui a donné le mot « zizanie », en français). Mais, lors de la germination, à ses ouvriers qui lui proposent d'enlever cette mauvaise herbe, le propriétaire du champ demande d'attendre le temps de la moisson, pour pouvoir sauvegarder les bonnes pousses.

L'interprétation admise par un grand nombre de commentateurs est que Matthieu adresse cette parabole à sa communauté où le bon grain commence à germer... mais où apparaissent déjà des difficultés. Fallait-il exclure certains membres ? La mauvaise herbe ne désignerait donc pas le mal moral qui existe en chaque être humain, mais les tendances contradictoires, internes à l'Eglise primitive. La réponse que Matthieu met dans la bouche de Jésus est une consigne de prudence et de patience !

Mais en devenant pour nous « parole de Dieu », la parabole ouvre sur d'autres registres. Parmi eux, celui de certains qui, comme les serviteurs de notre texte, s'interrogent face à l'ivraie qui surgit dans leur vie : *Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ? Pourquoi cela m'arrive à moi ?* C'est la grande question de l'humanité marquée par la mort, le mal et l'injustice. Une question qui demeure toujours sans réponse même si, du malheur qui leur arrive, certains sont parfois en partie responsables.

Cependant, il y a aussi d'autres questions, qui demeurent tout autant sans réponse : *« Pourquoi mon couple marche-t-il alors que tant d'autres se cassent ? Pourquoi mes enfants, bien qu'ayant leurs défauts, ne sont pas devenus délinquants alors que le fils d'une famille amie a sombré dans la drogue ou est devenu un meurtrier ? Pourquoi suis-je plus favorisé que bien d'autres ? Pourquoi telle personne sort grandie d'une épreuve alors qu'une autre en est totalement brisée ? Pourquoi cette injustice ? » ...*

Nous savons tous que, en nous et dans la vie, le bon grain est mélangé avec l'ivraie mais nous sommes bien obligés de constater qu'ils s'y trouvent en proportion très inégale parmi les humains. Oui, la proportion de bonnes pousses et de mauvaises herbes, n'est pas la même selon les personnes, et il n'est pas juste que les uns soient plus avantagés que les autres, que l'ivraie plantée soit assez minime chez les uns alors qu'elle prolifère chez d'autres. A tous les « pourquoi ? » qui montent sans cesse de l'humanité, l'évangile nous dit que la question nous dépasse. C'est tout ce que nous pouvons apprendre de cette parabole. Est-ce là la leçon ? Non !

Car face à nos « pourquoi » sans réponse, il faut remarquer que la parabole nous affirme que c'est la bonne graine qui compte aux yeux de Dieu. Donc malgré l'ivraie qui est en chacun, c'est sur son côté positif qu'il faut s'attarder et se dire que c'est ce bon grain-là qu'il faut faire fructifier, car il n'est pas que pour moi, il est « pour tous ! ».

En effet, la bonne graine semée en chacun est pour le bien de tous, à commencer par ceux chez qui l'ivraie est plus abondante, ceux qui ont été moins bien pourvus que moi. Je dois me servir de mon bon grain pour les aider à faire fructifier le leur. Car un jour viendra où l'ivraie sera arrachée en tous et sera totalement détruite en tous.

De plus, le bon grain semé en moi, doit m'aider à supporter l'ivraie qui se manifeste en moi et à supporter aussi l'ivraie peut-être plus abondante chez l'autre que chez moi, parce que je sais que Dieu qui n'est qu'amour, ne veut et ne peut laisser hors du Royaume un seul être humain !

La moisson dont parle le texte peut alors commencer maintenant : c'est mettre fin en soi, à un monde où nous prétendons pouvoir vivre et connaître le bonheur les uns sans les autres, les uns au détriment des autres ! Car tous, tous, au-delà de notre ivraie, nous avons aussi notre lot de bon grain; et c'est uniquement lui, même minime, qui fera que nous serons tous, un jour, membres à part égale de l'assemblée des saints.